

Déclaration préalable

18 Septembre 2019

Face aux obligations du marché, nous sommes à même de comprendre une stratégie de décroissance d'activité, dans le domaine du réseau téléphonique commuté par exemple, ou, toujours à la DERS, la recherche d'une meilleure productivité par la rationalisation des tableaux de service des structures de supervision RTC ou Transmission.

L'acceptation individuelle de la **Transformation s'accommode mal**, d'une parole entendue plus qu'écoutée. Les collectifs et les individus vivent mal les situations sous tension et les oppositions de personnes. L'envie et la jalousie s'y mêlent et apparaissent comme des instruments d'acceptation ; **l'Individu est la variable d'ajustement.**

Pour les exemples qui précèdent nous parlons de dossiers instruits dans des CHCST de la DERS avec des mesures d'accompagnement négociées localement qui permettent d'adoucir le bien commun d'un bien-être au travail.

Face au mal être individuel, notre organisation syndicale recherche pour chaque salarié le chemin qui le rassure et le transforme le plus positivement possible dans sa relation au Travail.

Mais la CFE CGC Orange est inquiète de la multiplication des Transformations confettis qui impactent localement une équipe ou quelques individus d'Orange France.

Nous constatons la croissance d'un malaise, notamment dans les fonctions supports. Ceci concerne des emplois isolés dans de petits collectifs. Ils subissent un changement sans pouvoir en parler. Et les futures organisations IRP, rationalisées elles aussi, ne faciliteront pas ce droit à l'expression.

Sans le cadre précis d'une Transformation intelligible, une résistance passive s'organise, le non-dit devient la règle et chacun gère au mieux cet obscur besoin de changement qui s'adresse à lui ou elle sans s'exprimer verbalement avec des intentions précises.

Nous vous alertons sur le fait que le salarié n'est pas soumis à l'impératif d'un projet professionnel. C'est en travaillant sur lui, en travaillant avec les collectifs auxquels il ou elle appartient qu'une œuvre personnelle peut voir le jour sous la forme d'un projet personnel à réaliser. Les objectifs de l'entreprise notamment sa financiarisation s'éloignent progressivement des valeurs éthiques des salariés d'Orange.

Si en miroir le projet de l'entreprise reflétait les projets individuels des salariés de l'entreprise, nous serions en droit de vous dire que ces derniers seraient purement financiers. Et n'en doutez pas, cet horizon est déjà là.

La CFE-CGC Orange regrette les choix d'Orange France qui privilégient pour tous ses établissements des objectifs GPEC et financiers court terme au détriment de sa responsabilité sociale d'entreprise. Nous vous renvoyons vers le courrier « Audit de la sous-traitance » qui vous a été adressé Mr Blanchet ainsi qu'à Mme Dulac. [Ce courrier est disponible à la lecture sur le site de notre syndicat](#)